

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO  
CANTON DE COMBOURG

## COMMUNE DE TINTENIAC

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

#### SÉANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit mars à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 21 mars 2025

#### NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	21
Votants	25

**Étaient présents :** Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARRAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, QUENOUILLE Roger, JEANNEAU Luc, BOSSARD Nelly, FOUCHARD Fabrice, DUFEIL Christophe, BLANDIN Béatrice, PRESCHOUX Léon, D'ABOVILLE Rosine, BAZIN Denis, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, DEHEEGER Vianney.

**Étaient absents excusés :** LEDO Audrey donne pouvoir à TOCZÉ Christian / GORON Maxime donne pouvoir à LEGRAND Rémi / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à QUENOUILLE Roger / GIOT Stéphanie / MARTINIAULT Anne-Laure donne pouvoir à ARRIBARD Martine

**Était absente :** DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile

**Secrétaire de séance :** M. BIMBOT Frédéric à qui il est adjoint un auxiliaire.

### **19. Convention de partenariat avec le DIME la Bretèche pour l'accueil de jeunes adultes au service municipal des espaces verts**

#### **Rapporteur : M. Christian Toczé, maire.**

Le projet de convention relatif à l'accueil de jeunes du DIME (Dispositif d'Inclusion Médico Educatif) de la Bretèche au sein du service municipal des espaces verts est présenté aux membres du conseil.

**Extrait :** Afin de favoriser l'inclusion des jeunes accueillis, l'IME souhaite proposer aux participants de l'atelier Pépinière Espaces verts, des chantiers ouverts au monde ordinaire. ...

Les objectifs de ce partenariat seraient de permettre aux jeunes adultes : la découverte du Métier de jardinier municipal, favoriser l'inclusion des jeunes dans le travail en milieu ordinaire, acquérir des compétences de travail, bénéficier d'un support de travail communal, confirmer leur choix d'orientation professionnelle, s'initier à la nouveauté professionnelle, développer les capacités d'adaptation et de communication, valoriser leurs compétences, et étoffer leurs expériences. Les jeunes et l'éducateur/trice de la Bretèche, interviendront sur l'année scolaire 2024-2025 à raison d'une journée tous les mois environ selon un calendrier défini en début d'année scolaire. (Planning joint à la convention).

Les jeunes restent sous la responsabilité éducative de l'IME, au nombre de 4 maximum, et sont accompagnés par un ou deux membres de l'équipe éducative, ainsi qu'un ou deux salariés de l'équipe des services techniques, cela afin de favoriser la pair-aidance et le développement des relations.

Les outils sont fournis par les services techniques de la mairie, et complétés selon le besoin, par l'IME. Les jeunes seront équipés de leurs équipements de protection individuelle.

Les chantiers seront définis et supervisés avec le responsable technique de la mairie. L'équipe de l'IME arrivera le matin à 9h30 (lieu de RDV à définir en amont), et repartira le soir à 16h maximum.

Un local est prêté par la mairie pour le repas du midi. Les repas sont pris en charge par l'IME. Etc.

Il est proposé de valider la convention pour la période du 01/04/2025 au 18/07/2025.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont quatre pouvoirs)**

- valide la convention avec le DIME la Bretèche pour l'accueil de jeunes adultes au service municipal des espaces verts
- autorise M. le Maire à signer ladite convention et tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures, Pour extrait conforme,  
Le Maire, Christian TOCZE



Le secrétaire de séance, Frédéric BIMBOT

